SmVSA
SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES

Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 12/01/2024
Reçu en préfecture le 12/01/2024
Publié le
ID : 085-258501634-20230327-DELIB1122023-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC VENDÉE SÈVRE AUTIZES 12 / 15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 12 / 14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	BAUDON Geoffroy	LA TAILLÉE (suppléant)
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14 / 22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 05 / 10	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES
Totaux Délégués présents : 40/64		

Pouvoirs :			
	LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	à M. GELOT Jean-Marie

Envoyé en préfecture le 12/01/2024
Reçu en préfecture le 12/01/2024
Publié le
ID : 085-258501634-20230327-DELIB1122023-DE

	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. QUELLET Pascal
	CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. POITIERS Dominique
	CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M. BOURNEL Paul
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	à M. LEGERON Joël
	CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. BIRONNEAU Michel
Représentés : 07/64	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M. GUENION Christian

Excusés	RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
	BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
	BOISSEAU Jérémy	CHARRON
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
	GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE
	LUCAS Noëlla	L'ORBRIE
	LAMY Judicaël	LA TAILLEE

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : VIREMENT 2023 DU BUDGET SYNDICAT MIXTE VERS LE BUDGET BACS DELIB° N° 112 CS 27-03-2023

Dans un souci d'exécution du budget annexe, M. le Président propose aux membres du Comité Syndical de procéder au virement depuis les dépenses de fonctionnement du budget primitif vers les recettes de fonctionnement du budget annexe de la somme de 53 095,00 €, ce montant correspondant au programme de travaux à réaliser par les bacs sous Maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes approuvé dans les contrats territoriaux et le PAPI est à inscrire au budget primitif.

M. le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur le virement 2023.

Le vote donne les résultats suivants :

Délégués	Composition Assemblée	Membres présents	Votes pour	Votes Contre	Abstentions
EPCI	64	40	40	0	0
Pouvoirs			7		
Total			47	0	0

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve le virement depuis les dépenses de fonctionnement du budget principal vers les recettes de fonctionnement du budget annexe de la somme de 53 095,00 €, ce montant correspondant au programme de travaux à réaliser par les bacs sous Maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes approuvé dans les contrats territoriaux et le PAPI.
-

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER

Signé électroniquement par : Arnaud Charpentier
Date de signature : 12/01/2024
Qualité : Président du Synd Mixte Vendée Sèvre Autizes